République
Française
Département du Bas-Rhin
VILLE DE BOERSCH

Nombre des membres du Conseil Municipal élus:
19

Conseillers en fonction :
17

Conseillers présents :
13

VILLE DE BOERSCH

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Janvier 2018

Sous la présidence de Monsieur Philippe MEYER, Maire,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Boersch en séance publique.

Etaient présents :
M. KOPP - Mme PORTE – M. HAEGELI- Mme JUNG Adjoints au Maire, M BURGENTZLE – Dr WITTERSHEIM – Mmes SCHILLINGER – RIESTERER – M. ARNOLT – Mmes HOFFMANN – FUGER – M. ESSLINGER

Etaient absents :
Mme HARROWFIELD qui donne procuration à M MEYER, Maire
M SCHULER qui donne procuration à M BURGENTZLE
Mme BLAISON qui donne procuration à Mme JUNG, Adjointe
Mme PETIT qui donne procuration à Mme SCHILLINGER

La secrétaire de séance ayant été désignée en la personne de Madame Sylvia HOFFMANN, Conseillère municipale, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire propose de commencer la séance et remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Monsieur le Maire soumet aux voix le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2017 pour approbation. Le compte rendu est adopté à l'unanimité sans modifications ni observations.

II. MISE EN SECURITE ET MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ECOLE PRIMAIRE ET DE LA MAIRIE
MISE EN CONFORMITE DE LA TOURELLE
APPORBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 3 juillet 2017 confiant au Groupe de maitrise d'œuvre constitué de la Société OTE Ingénierie d'ILLKIRCH et l'Atelier OZIOL DE MICHELI de STRASBOURG la mission de maitrise d'œuvre en vue de la restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 18 Décembre 2017 autorisant Monsieur le Maire à déposer auprès des services compétents une demande de permis de construire pour le projet de la restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie à BOERSCH.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 18 Décembre 2017 approuvant le projet de restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie.

Monsieur le Maire soumet aux membres présents le plan de financement de l'opération s'élevant à 793 928, -- € HT.

Entendu les explications de Monsieur le Maire et de Madame JUNG, Adjointe,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement du projet de la restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie à BOERSCH.

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes les aides auprès des partenaires financiers nécessaire au financement du projet.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

III. OFFICE NATIONAL DES FORETS – APPROBATION DU PLAN DE COUPE ET DU PROGRAMME DE TRAVAUX POUR L'EXERCICE 2018

VU l'état prévisionnel des coupes et le programme de travaux d'exploitation établis par l'Office National des Forêts au titre de l'exercice 2018,

VU l'avis favorable émis par la Commission Communale de la Forêt lors de sa rencontre du 20 décembre 2017,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur KOPP, Adjoint,

Le Conseil municipal,
Après délibération,
A l'unanimité,

- APPROUVE l'état prévisionnel des coupes de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois de feu, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 222 080,- € pour un volume total de 4435 m3,

- APPROUVE le programme des travaux d'exploitation présenté par l'Office National des Forêts en forêt communale de BOERSCH pour l'exercice 2018,

- APPROUVE les travaux patrimoniaux tels que présentés par l'Agent ONF, lors de la Commission de la Forêt du 20 Décembre 2017.

- DÉLÈGUE Monsieur le Maire pour les signer et pour approuver par voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal,

-VOTE les crédits correspondants à ces programmes :
* 145 233,- € HT pour les travaux d'exploitation
* 26 242,- € HT pour les travaux de maintenance parcellaire, de régénération, sylvicoles, d'infrastructure et de protection contre les dégâts de gibier.

IV. TRAVAUX DE DEBARDAGE 2018 - ATTRIBUTION DU LOT

Vu l'avis d'appel public à la concurrence lancé le 27 Décembre 2017,

Monsieur le Maire invite l'ensemble des membres présents à prendre connaissance du résultat de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 17 janvier 2018 pour attribuer les travaux de débardage 2018,

Considérant les dispositions du Code des marchés publics,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget FORET de l'exercice en cours,

Entendu les explications de Monsieur le Maire et de Monsieur KOPP, Adjoint,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- PREND ACTE du résultat de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 17 Janvier 2018, comme suit :

DESIGNATION	NOM de l'entreprise	MONTANT HT en €	MONTANT TTC en € (TVA : 10 %)
Travaux de débardage 2018	FAEHN BOIS 254 Rue d'Epfig 67230 KOGENHEIM (Façonnage : 22 842,50 € Câblage : 3 000 €)	25 842,50 €	28 426,75 €
	TOTAL	25 842,50 €	28 426,75 €

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier.

Les crédits nécessaires sont ouverts au Budget primitif de l'année en cours.

V. DESIGNATION ET NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DU SOUVENIR FRANCAIS

Le Souvenir Français a pour **vocation** de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France, ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers.

Il a pour **mission** l'entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, l'organisation d'actions de Mémoire pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous ces hommes et ces femmes morts aux champs d'honneur.

Né en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées puis créé en 1887 par Xavier Niessen, Le Souvenir Français a été reconnu d'utilité publique en 1906.

Le Souvenir Français est fort de ses 200.000 adhérents et affiliés, femmes et hommes de tous âges et de toutes origines sociales. Il est présent dans tous les départements de France Métropolitaine et d'Outre-Mer et dans 68 pays étrangers.

Pour répondre à une sollicitation du Comité du Souvenir Français de Molsheim, Monsieur le Maire propose de désigner un « correspondant du Souvenir Français »

Les différentes missions du « correspondant » de la commune avec le Comité du Souvenir Français de Molsheim seraient :

1) Contact permanent avec M. le Maire et/ou le Conseil municipal,
2) Interlocuteur privilégié concernant les cérémonies et fêtes,
3) Intermédiaire pour les interventions scolaires,
4) Toutes actions relatives à la Mémoire.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

- DESIGNE Madame FUGER Michèle, Conseillère municipale, correspondant « du Souvenir Français » de la Ville de BOERSCH,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

VI. CREATION DE QUATRE EMPLOIS DE SAISONNIERS NON TITULAIRES

Vu l'avis de la Commission du Personnel,

Entendu les explications de Monsieur le Maire et de Monsieur HAEGELI, Adjoint,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE la création de quatre emplois d'agents saisonniers d'une durée de quatre semaines à temps non complet en qualité de non titulaire,
Il s'agit de quatre jobs d'été qui seront pourvus par des jeunes ayant 17 ans révolus.

- Les attributions consisteront à l'entretien des espaces verts,
- La durée hebdomadaire de service est fixée à 27,5/35 Heures.
- La rémunération se fera sur la base de l'indice brut 347, indice majoré 325 correspondant au 1er échelon du grade d'adjoint technique.
- Les contrats d'engagement seront établis sur les bases de l'application de l'article 3, aliéna 2 de la loi du 26 janvier 1984 portant Statut de la Fonction Publique Territoriale pour faire face à un besoin saisonnier sur la période de juin, juillet et août 2018.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats d'engagement des quatre jeunes et tous les documents à intervenir,

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'année en cours.

VII. IMPUTATION BUDGETAIRE DE FACTURES

Pas de factures à imputer.

VIII. COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- ***Réfection du Portail de la MJC***

Monsieur le Maire informe les élus que suite à un gros coup de vent le portail de la MJC s'est encore abimé et ne se ferme plus. Une partie du portail a déjà été enlevé pour éviter tout éventuel accident (chute sur une personne qui passe….).
Le Conseil municipal a donné son accord quant à la signature du devis de la Sté HERTER Bertrand de BOERSCH s'élevant à 6 655,20 € TTC.

- ***Espace sportif***

Mme FUGER Michèle, Conseillère municipale a montré aux élus du Conseil municipal des photos du sol qui se détériore de la salle de sport à l'espace sportif. Une déclaration de sinistre sera déposée auprès de l'assureur de la Commune dès réception du dossier de toutes les malfaçons et photos à l'appui. Messieurs RIESTERER Joël, Responsable bénévole de la salle et HERTER Hubert, Responsable technique de Ville se sont proposés de constituer le dossier mentionnant toutes les malfaçons et détériorations constatées.

- ***Voie verte***

Monsieur le Maire confirme que les travaux de construction de la voie verte entre Rosheim et Saint-Nabor ont commencé à Rosheim par l'enlèvement des traverses le long des chemins de fer.

- ***Fibre optique***

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a RdV avec le chef de projet de ROSACE mercredi le 24 janvier à 15 h. à la Mairie pour définir clairement l'échéancier des travaux de mise en place de la fibre à BOERSCH.

- ***Dates importantes***

24 Janvier 2018 :	14 h Réunion de démarrage des travaux salle communale de Klingenthal à la Mairie 15 h Rencontre avec ROSACE quant à la fibre optique
29 Janvier 2018 :	17 h 30 Réunion PLU
17 Février 2018 :	Séminaire du Conseil municipal organisé au «Domaine Le Moulin » à OTTROTT, 32 Route de Klingenthal Rdv à 8 h 30 pour le petit déjeuner
19 février 2018 :	20 h 30 Conseil municipal (Approbation du Compte administratif 2017)
12 Mars 2018 :	19 h Réunion de la Commission des Associations

	19 h 30 Réunion de la Commission des Finances (Budget primitif 2017)
14 Mars 2018:	17 h 30 : Réunion du Centre Communal d'Action Sociale (Approbation du Compte administratif 2016 et vote du Budget primitif 2017 du CCAS)
26 Mars 2018 :	19 h 30 : Réunion du Conseil municipal (Vote des Budgets primitifs 2017)